

Les communautés de réfugiés congolais : pratiques transnationales et intégration socio-économique au Gabon

Christian WALI WALI

Université Omar Bongo (Gabon)

waliwalichristian@gmail.com

Résumé

Le Gabon a accueilli dans les années 1990 des réfugiés congolais essentiellement de mêmes groupes ethniques que les Gabonais. Installés d'abord dans les villes et villages situés en zones frontalières, ils ont migré plus tard vers les espaces plus attractifs. Cet article répond aux questions suivantes : quel rôle a joué l'appartenance ethnique à l'intégration des réfugiés congolais au Gabon ? Quelles ont été les limites de cette intégration ?

Dans cette réflexion, nous avons procédé à une cartographie des ethnies transfrontalières pour montrer la transfrontalité ethnique dans laquelle ces réfugiés sont arrivés au Gabon. Puis, nous présentons les résultats d'entretiens réalisés auprès desdits réfugiés. Les résultats obtenus montrent qu'effectivement l'appartenance des réfugiés aux mêmes groupes ethniques que les populations locales a constitué le premier levier d'acceptation et une source d'intégration. Toutefois, si leur insertion s'est déroulée globalement sans problème, il reste que cet accueil n'a pas gommé les identités nationales et les ancrages territoriaux formatés par les frontières internationales.

Mots-clés : Réfugiés, Gabon, Ethnie, Intégration, Frontière.

Abstract

In the late 1990s, Gabon welcomed Congolese refugees, mainly from the same ethnic groups as Gabonese. Installed first in towns and villages in border area, they latter migrated to more attractive areas. This article answers the following questions: what role has ethnicity played in the integration of Congolese refugees in Gabon? What were the limits of this integration?

In this reflection, we carried out a mapping the cross-border ethnic groups to show the ethnic cross-border in which these refugees arrived in Gabon. Then, we present results of interviews with these refugees. The results obtained show that the fact that refugees belong to the same ethnic groups as the local populations constituted the first lever of acceptance and a source of integration. However, although their integration has proceeded globally without any problem, the fact remains that this reception has not erased national identities and territorial anchors shaped by international borders.

Introduction

L’Afrique est une zone d’intenses mobilités humaines. Son histoire est profondément marquée par les mouvements des populations. Dans ces mobilités, Ki Zerbo (2003 : 41) voit que « cette capacité de toujours partir ailleurs est une des lois les plus importantes de l’évolution des établissements humains en Afrique ». Pour s’en convaincre, Ela et Zoa (2006 : 125) proposent d’étudier le passé de l’occupation du continent afin de montrer les pérégrinations de ces groupes. Ils soulignent que le peuplement de nombreux territoires africains rend compte des multiples brassages des groupes humains à travers la formation des Etats.

Les migrations africaines, historiques ou contemporaines, sont de plusieurs types. Sans être expansif sur les catégories de ces mouvements, nous pouvons citer les migrations coloniales, les migrations forcées, ainsi que les phénomènes de nomadisme et de transhumance. S’agissant de la colonisation, les travaux historiques indiquent que les migrations du début du XX^e siècle sont des mouvements organisés par l’administration coloniale (Fall, 2007 : 6), notamment celle de la France. Le nomadisme et la transhumance constituent « une réalité très répandue dans l’espace sahélo-saharien qui conduit, dans certains cas, à des formes de migrations transfrontalières qui transcendent souvent l’héritage colonial de l’exiguïté des territoires nationaux » (Barry, 2018 : 201). Enfin, les migrations forcées sont dues à la guerre. Elles sont synonymes d’exil ou de fuite pour les populations déplacées dites réfugiées. Pour ces dernières, la mobilité apparait comme « une urgence imposée par la nécessité de survie » (Cambrézy, 2007 : 6).

L’Afrique centrale est aussi un espace de fortes mobilités (Bazonzi, 2017). Globalement trois moments distinguent les migrations dans cette zone : les périodes pré-coloniale, coloniale et post-coloniale. La période pré-coloniale est celle de l’établissement des populations actuelles, de l’arrivée sur les côtes africaines des Européens et de la migration des peuples de l’Afrique de l’ouest vers la partie centrale du continent. A cet effet, Iyangui (2003 : 87) affirme que « la présence

ouest-africaine en Afrique centrale daterait de la période des incursions musulmanes, c'est-à-dire bien avant la colonisation européenne ». Pour Oumar Ba (2003 : 279), la migration sénégalaise en Afrique centrale a eu lieu dans « le prolongement des déplacements de tirailleurs à la fin du XIX^e siècle ». L'ère coloniale est marquée par les migrations de travail liées à l'exploitation des matières premières, notamment de l'activité forestière et à la construction du chemin de fer Congo-Océan (Gibert, 1989 : 241).

La phase post-coloniale, quant à elle, est structurée autour de trois éléments : les différentiels économiques entre les États de la sous-région, les crises politico-militaires qui engendrent, comme nous l'indiquons précédemment, les migrations forcées (réfugiés et déplacés) et l'histoire commune aux peuples de ces États. En effet, en dépit des délimitations territoriales étatiques, les liens ethniques entre les peuples se situant de part et d'autre des frontières ne se sont jamais totalement rompus (Wali Wali, 2010 a : 67). Cette réalité est plus prégnante dans les espaces frontaliers, ce qui favorise une transfrontalité ethnique.

La transfrontalité ethnique renvoie à la localisation des groupes ethniques au-delà des frontières étatiques et dont les aires d'implantation transcendent les limites territoriales des États. Par groupe ethnique, Rosière (2006 : 18) entend un « groupe humain disposant de caractéristiques précises, en général d'ordre linguistique, confessionnel, culturel ou parfois liées à l'épiderme ». Ainsi, en parlant les mêmes langues de part et d'autre des frontières, la transfrontalité ethnique favorise les dynamiques transfrontalières particulièrement entretenues par les liens sociaux qui ne se sont jamais estompés après les indépendances.

La notion de transfrontalité ethnique est pourtant à distinguer de celle de communauté transnationale si l'on considère qu'« une communauté transnationale apparaît postérieurement à la formation de l'État-nation » (Bruneau, 2009 : 36). Toutefois, étant donné que notre étude porte sur les réfugiés congolais originaires de la République du Congo, notamment ceux installés au Gabon après avoir fui la guerre civile qui a éclaté dans leur pays le 5 juin 1997, nous retenons qu'ils répondent à la définition donnée d'une communauté transnationale. Cette

dernière désignée comme « des communautés d'individus ou de groupes établis au sein de différentes sociétés nationales, qui agissent à partir des intérêts et des références communs (territoriales, religieuses, linguistiques), et qui s'appuient sur des réseaux transnationaux pour renforcer leur solidarité par-delà les frontières nationales »⁹⁹. Par conséquent, bien que les relations sociales des groupes ethniques transfrontaliers soient antérieures à l'existence des deux États, les réfugiés congolais représentent tout de même une communauté transnationale.

Les autorités gabonaises ayant privilégié la réception des réfugiés congolais dans les familles et les groupes ethniques plutôt que l'érection des camps de réfugiés (Wali Wali, 2010 b : 140), il apparaît que la mobilité de ces derniers n'en était que plus aisée. Ainsi, ces réfugiés pouvaient se déplacer sur l'ensemble du territoire gabonais, voire au-delà des frontières gabonaises, particulièrement pour ceux qui étaient installés dans les zones frontalières (Wali Wali, 2018 : 813). Fort de ce constat, nous nous sommes posé les deux questions suivantes : quel rôle a joué l'appartenance ethnique dans l'intégration des réfugiés congolais au Gabon ? Quelles ont été les limites de cette intégration ?

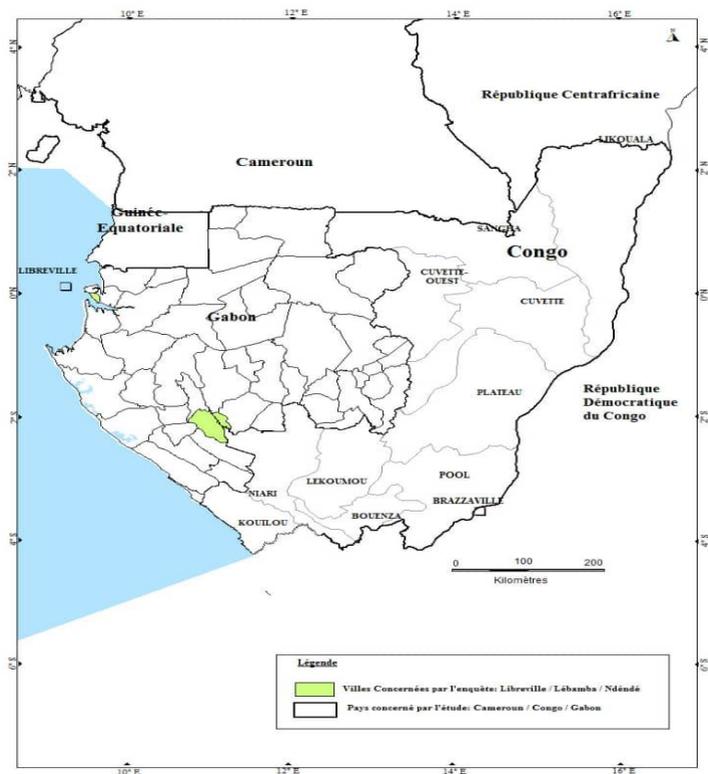
Ce travail a essentiellement pour but d'examiner les modalités selon lesquelles la mise en valeur de l'ethnie par les réfugiés congolais a été source d'une meilleure intégration sociale dans les territoires d'accueil.

1. Localisation de la zone d'étude et méthodologie

Le Gabon est un pays de l'Afrique centrale qui a pour pays limitrophes le Cameroun, le Congo et la Guinée Équatoriale (Carte n° 1). Si l'enveloppe frontalière du Gabon est de plus de 2000 km, la dyade Gabon/Congo est la plus longue avec plus de 1700 km.

⁹⁹ R. Kastoryano cité par Bruneau, 2009 : 36.

Carte n° 1 : Situation géographique du Gabon et du Congo et localisation des villes enquêtées



Fond de carte : INC Gabon
Réalisation : B. A. ELEM, 2019.

Cet article est construit particulièrement autour d’une analyse qualitative. Les entretiens examinés ici ont été réalisés en deux phases. La première phase d’entretien s’est faite entre 2007 et 2009 dans le cadre de nos recherches doctorales. La deuxième phase a eu lieu de 2015 à 2019 dans les trois villes suivantes : Libreville, Lébamba et Ndéndé. Les investigations à Lébamba et à Ndéndé se sont déroulées en août/septembre 2016, en août 2017, en août et en octobre 2018. À Libreville, le contact était permanent et les rencontres régulières avec les réfugiés. Deux raisons expliquent le choix de ces sites. D’une part,

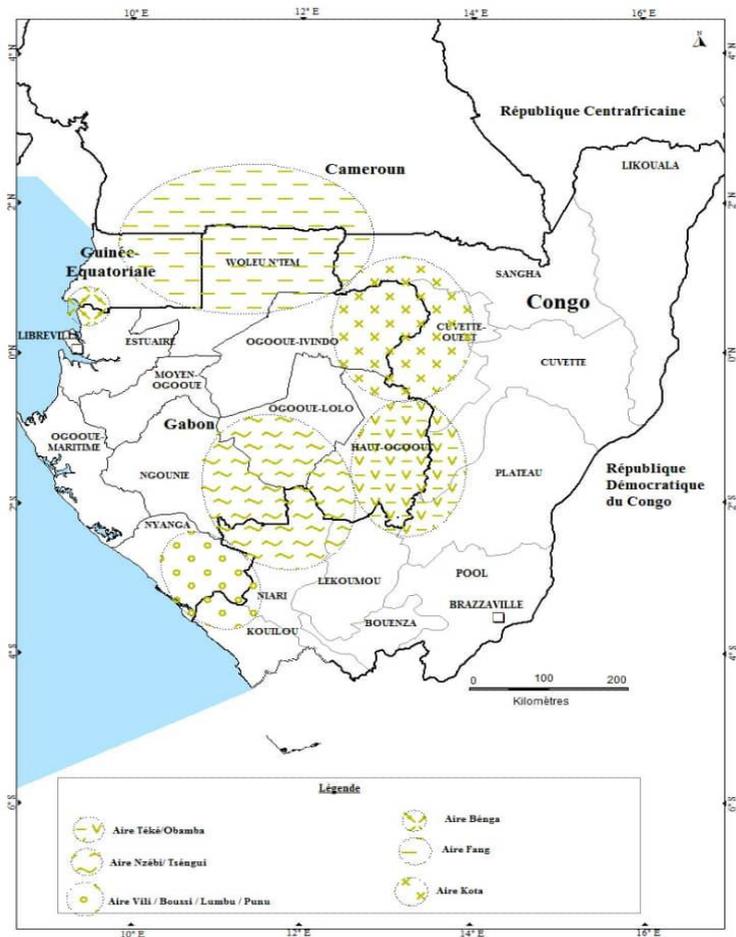
Lébamba et Ndéndé sont des villes frontalières qui ont reçu beaucoup de ces réfugiés et dans lesquelles nous avons préalablement enquêté entre 2007 et 2009. Nous avons voulu de ce fait y poursuivre nos recherches. D'autre part, Libreville est le principal foyer d'attraction des réfugiés congolais (Wali Wali, 2013 : 30). Ainsi, entre 2016 et 2019, nous nous sommes entretenus avec 13 réfugiés dont 9 hommes et 4 femmes. Parmi les 13 personnes enquêtées, 5 se trouvent à Libreville, 6 à Lébamba et 2 à Ndéndé.

Il convient de préciser que depuis le 25 février 2010, un accord de « Cessation du statut de réfugié pour les réfugiés et demandeurs d'asile de la République du Congo au Gabon » a été signé entre les gouvernements gabonais et congolais. Par conséquent, les personnes interrogées ne sont plus statutairement réfugiées au Gabon. Elles sont devenues, soit migrants, légalement installés avec des cartes de séjours, soit vivant en situation irrégulière sur le territoire national gabonais après avoir perdu leur statut de réfugié. Mais, nous les considérons toujours comme des sujets réfugiés dans la mesure où leur vie sociale a été perturbée (Marx, 1990 : 190).

2. Présentation des groupes ethniques gabonais situés le long de la frontière avec le Congo

« L'une des particularités de l'horogénèse coloniale c'est d'avoir séparé des familles ethniques » (Loungou, 1999 : 443). Le Gabon, n'a pas échappé à cette logique. La carte n° 2 dévoile effectivement la transfrontalité des ethnies gabonaises.

Carte n° 2 : Aires d'occupation des ethnies transfrontalières du Gabon



Fond de carte : INC Gabon

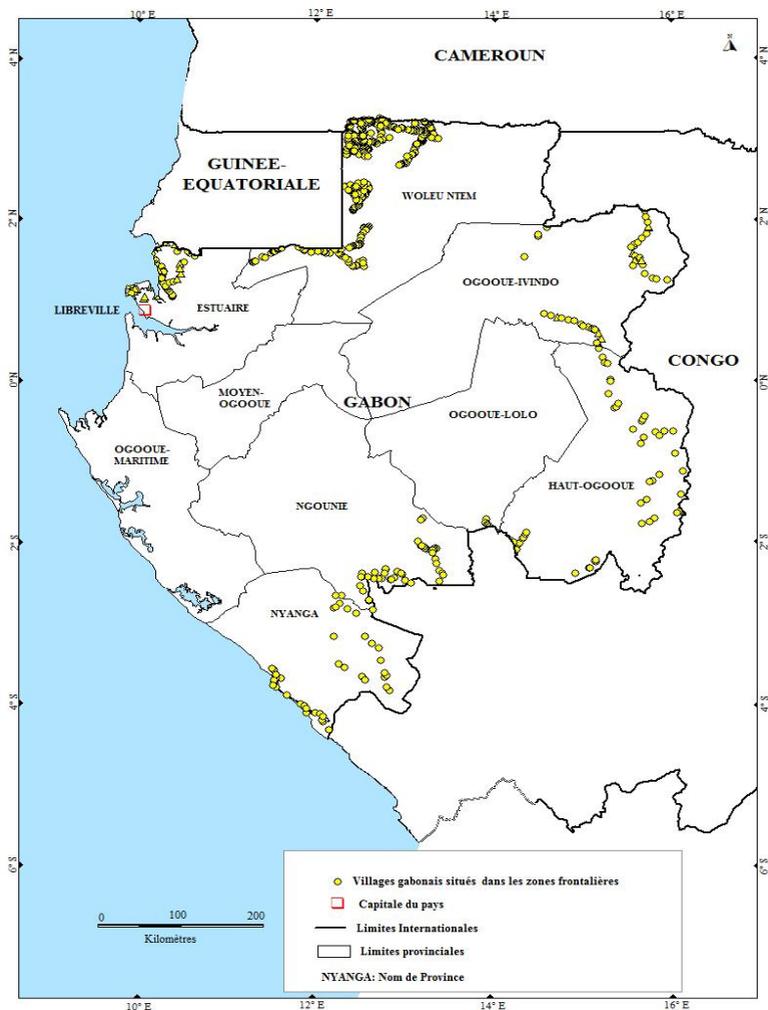
Réalisation : B. A. ELEMY, 2019

La lecture de la carte n° 2 montre qu'un nombre important d'ethnies au Gabon se situent de part et d'autre des limites étatiques gabonaises et congolaises. Généralement, les populations originaires des territoires frontaliers appartiennent aux mêmes familles, aux mêmes groupes ethniques, aux mêmes clans et tribus. C'est le cas des Fangs,

« dont l'aire de peuplement englobe le nord du Gabon, le sud du Cameroun et la partie continentale de la Guinée Équatoriale (Mbini) » (Loungou, 1999 : 443), ou des Benga pour ce qui est de la Guinée Équatoriale (Nguema Engo, Mboutsou et Indjieley, 2015 : 80).

La situation est identique et même amplifiée avec le Congo non seulement du fait de la longueur de cette frontière, mais également d'un passé commun au sein de l'Afrique Équatoriale Française (AEF). En effet, durant la période de la colonisation, il n'existait que des limites administratives entre le Gabon et le Congo. Par conséquent, les populations vivaient dans les mêmes territoires et terroirs. Suivant une orientation Nord-Sud, les principaux regroupements ethniques transfrontaliers que l'on retrouve au Gabon et au Congo sont les *Kota*, les *Téké-Obamba*, les *Nzèbi-Tsengui* et les *Punu-Lumbu-Vili*. Ces populations qui vivent dans l'espace frontalier du Gabon avec le Congo sont particulièrement en zone rurale comme on peut le voir sur la carte n° 3 qui suit.

Carte n° 3 : Localisation des villages gabonais dans les zones frontalières



Fond de carte : INC Gabon

Réalisation : B. A. ELEM, 2019

La carte n°3 montre une réalité que Ndong Beka II avait déjà observée. Pour lui, « les villages de résidence [des populations frontalières] (...)

ont deux caractéristiques, il y a des villages qui se trouvent le long de la bordure frontalière (il s'agit des villages proches de la frontière) et des villages localisés dans la zone frontalière (ces villages sont assez éloignés de la frontière) » (Ndong Beka II, 2018 : 174). Cette carte fait ressortir aussi le fait qu'il existe une densité des villages frontaliers plus élevée dans le Nord du Gabon, notamment à l'extrême Nord-Ouest dans la province du Woleu-Ntem, que sur la façade Est et Sud. En effet, alors qu'on voit une concentration élevée de villages au niveau des frontières Gabon/Cameroun et Gabon/Guinée Équatoriale, les villages le long de la frontière Gabon/Congo sont plutôt éparés (carte n° 3). Le maillage territorial villageois avec le Congo est plus faible comparativement à celui avec le Cameroun et la Guinée Équatoriale.

3. Les réfugiés congolais au Gabon : entre accueil fraternel et affirmation des identités nationales

La politique de réception des réfugiés congolais en dehors des camps a accéléré leur intégration sociale dans les territoires d'accueil. En effet, « contrairement aux personnes rassemblées dans les camps, les réfugiés urbains bénéficient d'une plus grande liberté de mouvement » (Cambrézy, 2001 : 74).

3.1. L'ethnie comme levier d'intégration des réfugiés congolais au Gabon

Lorsque les réfugiés congolais sont arrivés au Gabon, un certain nombre d'entre eux s'est retrouvé dans les familles biologiques, claniques ou ethniques, voire simplement chez des amis qu'ils fréquentaient dans les espaces frontaliers avant la guerre. Deux exemples peuvent l'illustrer. Le premier est celui de Christine N.¹⁰⁰ qui vivait à Dolisie mais qui, au début de la guerre, se trouvait à Brazzaville. Du fait de cette guerre, elle avait quitté Brazzaville avec ses parents pour se rendre à Biyongo où elle est restée pendant six

¹⁰⁰ Entretien réalisé en 2008 à Libreville où Christine N. était étudiante au département de Sciences Économiques de l'Université Omar Bongo. Elle s'est définitivement installée au Gabon et travaille au sein de l'administration gabonaise, notamment au ministère des petites et moyennes entreprises où elle a occupé des fonctions de chef de service.

mois en espérant que la guerre s'arrête. Malheureusement, puisque la guerre continuait, son père avait décidé de l'envoyer au Gabon. Ainsi, raconte-t-elle :

« On a passé six mois à Biyongo avec mes parents, on ne pensait pas que ça allait mettre du temps. Mais comme mon père a des parents ici¹⁰¹, il a jugé utile que je vienne. Il m'a accompagné à pied jusqu'à la frontière¹⁰². Arrivée à Doussala, les gendarmes ne voulaient pas me faire passer. En juillet, je n'avais pas pu traverser et pourtant j'avais un laissez-passer. Une semaine plus tard, j'ai pu passer. J'ai retrouvé une cousine qui vivait à Doussala depuis avant la guerre. Après je suis arrivée à Ndéndé chez des parents Punu, Badjima, de mon père qui m'ont reçu, puis chez un autre à Mouila ».

C'est également le cas de Gabriel Mfoumbou¹⁰³, rencontré à Ndéndé, qui nous a dit :

« Lorsque je suis venu en fuyant la guerre, la seule chose qui me rappelait que j'étais réfugié ce sont les documents des réfugiés que le HCR¹⁰⁴ nous distribuait et surtout les mauvais souvenirs de la guerre. Sinon, je connaissais bien Ndéndé puisque le petit frère de ma mère est ici et je venais parfois passer les vacances chez lui. (...). En fait, mon arrière-grand-mère a eu plusieurs enfants et leur village c'est Doussala. Mais, deux de ses enfants sont allés vivre au Congo. L'un travaillait dans les chantiers ici et là où il pouvait avoir du boulot et sa sœur, qui est ma grand-mère, était mariée à Mossendjo. Donc, nous sommes nés congolais mais une partie de ma famille est gabonaise ».

Ces deux témoignages rendent clairement compte du fait que la parenté a constitué un levier important du processus d'intégration des réfugiés congolais au Gabon. En considérant comme Smith (2005 : 17) que l'ethnie est « une parenté élargie, réelle ou imaginaire, le rattachement revendiqué par les membres d'un groupe, qui ont une langue commune, à un ancêtre connu ou fictif », il est possible de

¹⁰¹ Ici, sous-entendu au Gabon.

¹⁰² Elle est rentrée par Doussala.

¹⁰³ Entretien réalisé en août 2017. Gabriel vivait à Dolisie, mais venait régulièrement à Ndéndé avant la guerre chez son oncle maternel qui lui est Gabonais.

¹⁰⁴ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

soutenir que les solidarités ethniques ont aidé ces Congolais à se reconstruire. En prenant le cas des Nzèbi¹⁰⁵, le mythe nzèbi veut que tous les membres de cette communauté descendent de l'ancêtre commune nommée *kèngue* ; celle-ci représente la matrilinearité, donc la reconnaissance des êtres issus d'une même mère selon la tradition de ce groupe ethnique.

Au regard de la forte transfrontalité des ethnies entre le Gabon et le Congo (voir carte n° 2), nous pouvons soutenir que la fibre ethnique a énormément joué dans l'acceptation des réfugiés congolais, ce d'autant plus que la plupart d'entre eux ont été accueillis et se sont installés prioritairement dans les zones frontalières. Ce n'est que plus tard qu'ils ont migré vers l'hinterland des territoires gabonais et congolais où ils eurent accès à un niveau de vie moins modeste (Wali Wali, 2013 : 31-32). Nous pouvons illustrer cette analyse par le récit de Jean François Makita¹⁰⁶ :

« Je suis arrivé au Gabon en mars 1999, je n'avais que 19 ans. Je vivais à Brazzaville avec mes parents. Pendant la guerre, mon père avait été enlevé. On ne sait pas qui l'avait amené et où ils sont partis. Trois mois après, quelqu'un a dit à ma mère que papa était mort. (...). Pour me protéger, ma mère avait décidé de partir de Brazzaville et nous nous sommes retrouvés à Divenié. Puis, on est rentré au Gabon et on s'est installé à Lébamba chez les parents de maman puisqu'ils sont de la même tribu. Malheureusement maman est décédée en 2003. Je me suis donc débrouillé et quelqu'un m'a proposé le boulot à Libreville où je travaille dans une menuiserie depuis 2011. Je reviens toutes les vacances ici à Lébamba parce que la famille qui nous a reçu est désormais la seule famille qui me reste ».

Ces propos montrent que les réfugiés congolais se sont relativement bien intégrés dans leurs familles d'accueil et que l'ethnie a été un outil essentiel d'insertion. Tout ceci explique en partie pourquoi un grand nombre d'entre eux a rechigné à rentrer au Congo, préférant s'installer définitivement au Gabon, même en ayant perdu le statut légal de réfugié. Par ailleurs, ces différents témoignages confirment que la

¹⁰⁵ Groupe ethnique du Gabon.

¹⁰⁶ Entretien réalisé en septembre 2017 à Lébamba.

transfrontalité ethnique associée à la parenté clanique et tribale avec les populations des pays environnant facilitent l'intégration des populations (Nguema Engo, Mboutsou et Indjielej, 2015 : 80). De même, les solidarités ethniques se révèlent être le vecteur principal des dynamiques transfrontalières (Mandjouhou-Yolla, 2003 : 149). Ces exemples attestent que les liens linguistique et culturel demeurent importants à l'intégration des réfugiés et des migrants de manière générale. Escoffier (2009) avait observé la même chose en Afrique de l'Ouest. Pour lui, lorsque les immigrés arrivent dans les grandes villes de cette région, « ils cherchent à rentrer en contact avec leurs compatriotes ou plus généralement dans certains pays avec les « francophones » (dans les pays anglophones) ou les « anglophones » (dans les pays francophones) » (Escoffier, 2009 : 48).

3.2. Le réfugié : un frère étranger

Si l'intégration des réfugiés congolais s'est déroulée globalement sans problème, il reste tout de même que cet accueil n'a pas gommé les identités nationales et les ancrages territoriaux formatés par les frontières internationales. En effet, si les réfugiés ont été reçus comme des frères, le réfugié reste malgré tout un étranger puisque « l'identification de l'étranger s'effectue sur un double registre, celui de l'appartenance ethnique, celui de l'origine géographique » (Pourtier, 1998 : 39). Ainsi, si l'identité ethnique a pu être un gage d'intégration, l'identité géographique qui renvoie à la dimension nationale (dans ce cas, ce sont des Congolais et non des Gabonais même s'ils sont *Nzèbi*, *Punu*, *Kota*, *Téké*, etc.) a constitué parfois la ligne de démarcation entre les réfugiés et les populations locales. Comme observé au cours de nos enquêtes, au travers des cas de « discrimination » à l'égard des réfugiés établis à Lébamba.

En effet, dans le processus d'intégration des réfugiés, un ensemble de projets avaient été mis en place par le HCR, les organisations non gouvernementales (ONG) et les autorités publiques en vue de les autonomiser. Pour ce faire, ces derniers avaient des activités leur permettant d'engranger des ressources pour subvenir à leurs besoins et s'occuper de leurs familles ; il s'agit des activités tels que le commerce des denrées alimentaires, le sciage du bois, la fabrication des briques de construction en terre cuite et des parpaings, la

fabrication d'objets artisanaux (masques, crosses de fusils, raphia, paniers, nasses, corbeilles, ...), etc. Ils exploitaient toutes les possibilités qui étaient susceptibles de leur rapporter de l'argent sauf la production de vin à partir des palmiers à huile que l'on nomme le vin de palme. Or, à Lébamba, la récolte du vin de palme¹⁰⁷ est une source de revenue financière non négligeable puisque, comme nous l'avons observé antérieurement, « la bouteille de 65 cl de vin de palme est vendue à Lébamba à 350 FCFA¹⁰⁸. La quantité journalière moyenne produite par un fabricant est de 25 litres. En moyenne les producteurs de vin de palme gagnent environ 11400 CFA par jour. En prenant simplement cette moyenne, un exploitant de vin de palme peut, avec une rigueur de gestion, avoir 270000 FCFA par mois » (Wali Wali, 2010 a : 301).

Lorsque nous avons cherché à comprendre pourquoi les réfugiés congolais ne produisaient pas cette boisson, la réponse nous avait été donnée par M. Tsubou¹⁰⁹ en ces termes : « *Nous n'allons pas tout leur donner même ce qui fonde notre existence. C'est vrai que se sont nos frères, nos parents, mais tout de même, ils viennent d'arriver, on ne va pas déjà tout mettre dans leurs mains* ». Ce passage laisse à voir que l'hospitalité n'est jamais absolue ; car, même s'il est vu comme un frère, le réfugié qui est accueilli est malgré tout étranger. Or, dans l'anthropologie des populations du Sud du Gabon, le palmier à huile à partir duquel est obtenu le vin de palme symbolise la maternité et donc l'essence même de ces sociétés. Il était donc difficile de mettre à la disposition de « ces Congolais » cette ressource sans être sûr de leurs réelles intentions. D'où le sens du « *ils viennent d'arriver* » qu'emploie Tsubou dans cet extrait d'interview. Mais, après près de vingt ans d'installation à Lébamba, nous avons pu constater que les réfugiés sont dorénavant intégrés dans le circuit du vin de palme. C'est ce que confirme François que nous avons déjà interrogé en 2008/2009 et que nous avons retrouvé à Lébamba en août 2018. Il dit ce qui suit :

¹⁰⁷ Le vin de palme est un vin produit à partir du jus du palmier à huile. Pour l'obtenir, le palmier à huile est déraciné, son tronc est percé et on met un petit tuyau qui permet de recueillir ce jus. Celui-ci est fermenté par avec des écorces.

¹⁰⁸ En 2023, ce prix est passé à 500FCFA les 65 cl.

¹⁰⁹ Ancien chef de canton de la zone. Il est décédé depuis quelques années. Nous nous étions entretenus avec lui au cours des années 2008 et 2009.

« Ah oui ! au départ c'était difficile. Tu sais, pour avoir du vin de palme, il faut d'abord un palmier à exploiter. Or, lorsque nous sommes arrivés, personne ne voulait nous vendre les palmiers pour faire du vin. Mais, on s'est bien intégré, en tout cas, moi je vis bien ici. Donc, tout le monde me connaît et ils savent que je suis leur frère. De toute façon, je ne vais plus repartir au Congo, donc je suis désormais d'ici. Ici je n'ai que les parents et ils me font confiance ».

Aussi, avons-nous cherché à comprendre les stratégies qui ont permis à François de s'insérer au circuit de vin du palme. Nous lui avons posé cette question : « Quelles stratégies as-tu utilisé pour parvenir à obtenir des palmiers afin de faire du vin de palme alors qu'en 2008 tu te plaignais de ne pas avoir de palmiers ? ». A cette interrogation, sa réponse est la suivante¹¹⁰ :

« Oui, c'est vrai que lorsqu'on est arrivé, personne ne voulait nous donner les palmiers. Mais, cela fait pratiquement 20 ans que je vis ici. Je suis désormais chez moi à Lébamba. Les gens d'ici m'acceptent parce que ma femme est d'ici. C'est mon beau-père qui m'avait donné mon premier palmier pour faire le vin de palme parce qu'il disait qu'il fallait que je m'occupe bien de mes enfants que j'ai eu avec sa fille. Surtout que tous ses enfants ne sont que des filles et moi j'ai marié la plus grande, l'aînée. Ceci fait que je suis devenu son fils. Par ailleurs, lorsque j'avais acheté mon terrain dans la plaine au quartier Bikoudou-Plaine, j'avais immédiatement planté des palmiers. Cela me permet aujourd'hui d'exploiter mes propres palmiers ».

L'analyse de ce passage permet de retenir que la durée d'installation et les relations matrimoniales apparaissent comme des éléments déterminants de l'intégration socio-économique des réfugiés au Gabon. En effet, ce propos de François confirme nos résultats précédents (Wali Wali, 2010 ; Wali Wali, 2013) qui montraient que le mariage, pour les réfugiés congolais installés au Gabon, n'avait pas qu'une valeur symbolique, mais était également utilisé comme un levier d'insertion dans la société d'accueil. La durée de vie est aussi un indicateur d'acceptation des réfugiés. La présence de plus en plus

¹¹⁰ Entretien téléphonique réalisé le 28 septembre 2019.

longue des réfugiés à Lébamba fait que ces derniers sont de moins en moins perçus comme des étrangers. Ils sont au contraire admis et même acceptés comme étant des membres de la société. Cette logique est celle qu'évoque Brachet (2009 : 113) pour qui, « la durée de la présence commune en un lieu joue sur la possibilité effective de la rencontre, sur la place inconsciente que l'on fait à l'autre, sur ce que chacun est prêt à investir dans cette rencontre, prêt à offrir et à échanger ».

Conclusion

Parvenu au terme de cette réflexion, il convient de rappeler que le Gabon partage sa plus longue frontière avec le Congo, plus de 1700 km. Le long de celle-ci, on retrouve des groupes ethniques transfrontaliers. Ainsi, lorsque le Congo a connu la guerre civile à la fin de la décennie 1990, le Gabon a accueilli sur son territoire des cohortes importantes des Congolais qui y ont trouvé refuge. Ces derniers se sont établis premièrement dans les villes et villages frontaliers avant de poursuivre leur migration, bien plus tard, vers les zones économiquement plus attractives.

En arrivant au Gabon, l'appartenance ethnique a été primordiale dans leur processus d'intégration socio-économique. En effet, les réfugiés qui venaient préserver leurs vies étaient vus, pour certains, avant tout, comme des frères de mêmes groupes ethniques, des membres d'un même clan ou d'une même tribu. Toutefois, bien que leur accueil se soit bien déroulé, les résultats de notre étude montrent que l'hospitalité a connu certaines limites dans la mesure où ces réfugiés, quoique frères, ne demeuraient pas moins des étrangers. Par conséquent, dans le processus d'intégration, il ne leur était admis de pratiquer certaines activités génératrices de revenus telle que la production du vin de palme. Cependant, la durée de leur présence dans la localité et les relations matrimoniales leur ont permis de s'intégrer au point que leur exclusion dans l'exploitation du vin de palme, particulièrement, n'est plus une réalité à ce jour.

Références bibliographiques

Barry Boubacar (2018), « Les mobilités sous-régionales de réseaux d'éleveurs de moutons et leurs effets différentiels sur les dynamiques sociales dans les espaces urbains et péri-urbains sénégalais », in *Espaces, sociétés et développement en Afrique subsaharienne*, Lomé, Presses Universitaires de Lomé.

Brachet Julien (2009), « Des migrants en transit : sociabilités et territorialités dans le Sahara nigérien », in *Les circulations transnationales. Lire les turbulences migratoires contemporaines*, dirigé par G. Cortes et L. Faret, Paris, Armand Colin.

Bazonzi José Mvuzolo (2017), « Migrations transfrontalières et intégration en Afrique centrale (CEEAC) : défis et enjeux », in *Migrations et Conflits au 21^{ème} siècle*, n° 59.

Bruneau Michel (2009), « Pour une approche de la territorialité dans la migration internationale : les notions de diaspora et de communauté transnationale » in *Les circulations transnationales. Lire les turbulences migratoires contemporaines*, dirigé par G. Cortes et L. Faret, Paris, Armand Colin.

Cambrézy Luc (2007), « Réfugiés et migrants en Afrique : quel statut pour quelle vulnérabilité ? », in *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 23 - n° 3.

Cambrézy Luc (2001), *Réfugiés et exilés. Crise des sociétés, crise des territoires*, Paris, Editions des archives contemporaines.

Ela Jean-Marc, Zoa Anne-Sidonie (2006), *Fécondité et migrations africaines : les nouveaux enjeux*, Paris, L'Harmattan.

Escoffier Claire (2009), « Transmigration et communautés d'itinérances au Maghreb », in *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes. Immigration sur émigration*, dirigé par A. Bensaâd, Paris, Karthala.

Fall Pape Demba (2007), « La dynamique migratoire ouest africaine entre ruptures et continuités », URL : <http://www.dcuci.univr.it/documenti/OccorrenzaIns/matdid/matdid550083.pdf> (consulté le 30 août 2023).

Gibert Guy (1989), « L'exploitation forestière et les migrations Bantu dans les pays d'Afrique centrale », in *Les peuples Bantu*.

Migrations, expansion et identité culturelle, dirigé par T. Obenga, Paris, L'Harmattan.

Iyangui Molonga (2003), « La Guinée-Equatoriale et ses voisins : réseaux et dynamiques macro-régionale de la mondialisation », in *Afrique des réseaux et mondialisation*, dirigé par F. Bart et A. Lenoble-Bart, Paris, Karthala-MSHA.

Ki Zerbo Joseph (2003), *A quand l'Afrique ? Entretien avec René Holenstein*, Paris, L'aube.

Loungou Serge (1999), « La frontière nord du Gabon : une brève étude de géographie politique », in *Espace, Populations, Sociétés*, n° 3.

Mandjouhou-Yolla Eustache (2003), *La politique étrangère du Gabon*, Paris, L'Harmattan.

Marx Emmanuel (1990), "The social world of refugees: a conceptual framework", in *Journal of Refugee Studies*, n° 3.

Ndong Beka II Poliny (2018), *Les activités transfrontalières illicites entre le Gabon, le Cameroun et la Guinée Équatoriale. Logiques spatiales, acteurs et enjeux*, Paris, L'Harmattan.

Nguema Engo Paul, Mboutsou Charles, Indjieley Marius (2015), « La Guinée Équatoriale : ses cycles migratoires avant et après l'indépendance », in *GABONICA, Revue Gabonaise des Géosciences Politiques*, n° 9.

Oumar Ba Cheick (2003), « Les Sénégalaises en Afrique centrale : de la migration d'accompagnement à l'émergence des groupes de femmes autonomes », in *Etre étranger et migrant en Afrique au XX^{ème} siècle. Enjeux identitaires et modes d'insertion*, dirigé par C. Coquery-Vidrovitch et al., Paris, L'Harmattan.

Pourtier Roland (1998), « Les refoulés du Zaïre : identité, autochtonie et enjeux politiques », in *Autrepart*, n° 5.

Rosière Stéphane (2006), *Le nettoyage ethnique. Terreur et peuplement*, Paris, Ellipses.

Smith Stephen (2005), *Atlas de l'Afrique. Un continent jeune, révolté, marginalisé*, Paris, Autrement.

Wali Wali Christian (2018), « Être réfugié en zone transfrontalière. Réflexion du statut de réfugié à partir du cas des

réfugiés congolais au Gabon », in *Palabres actuelles, Revue de la Fondation Raonda-Walker*, n° 8.

Wali Wali Christian (2013), « Démographie et cartographie des réfugiés congolais à Libreville », in *AHOHO, Revue de géographie du LARDYMES*, n° 10.

Wali Wali Christian (2010 a), *Les réfugiés congolais au Gabon. Modes de circulation et d'installation dans un espace frontalier*, Thèse de doctorat en Géographie, Poitiers, Université de Poitiers.

Wali Wali Christian (2010 b), « L'absence de camps des réfugiés comme nouvelle dynamique d'intégration en Afrique. Le cas des réfugiés congolais au Gabon », in *GABONICA, Revue du CERGEP*.